
La lettre de votre députée

Nathalie Colin-Oesterlé



Madame, Monsieur,

Chaque jour, je m'engage avec détermination pour porter votre voix et défendre nos valeurs, aussi bien à l'Assemblée nationale que sur le terrain, à vos côtés.

Dans un contexte politique particulièrement complexe, les défis actuels sont majeurs : la nécessité de préserver l'équilibre de nos finances publiques, de garantir un système de santé accessible et durable, et de surmonter les divisions au sein de l'Assemblée qui compliquent la recherche de compromis.

À cela s'ajoutent les tensions internationales, qui impactent également notre quotidien. Face à ces enjeux, il est essentiel de privilégier une action politique responsable, fondée sur le dialogue et l'efficacité.

Élue de Centre droit depuis 25 ans, j'ai choisi de siéger au sein du groupe Horizons & Indépendants, engagé pour une démocratie apaisée et efficace. Ensemble, nous œuvrons pour des débats constructifs et des politiques ambitieuses, à la hauteur de vos attentes.

Dans ce bulletin d'information, vous découvrirez les actions que je mène au quotidien, tant à Paris que localement, toujours au service de notre territoire et de ses habitants. Votre avis, vos idées et vos préoccupations sont essentiels pour orienter mon action : n'hésitez pas à m'en faire part !

À très bientôt, et merci pour votre confiance.

Bien à vous,

Nathalie Colin-Oesterlé



MON ACTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LES AFFAIRES SOCIALES

Depuis mon élection à l'Assemblée nationale, je suis pleinement mobilisée au sein de la commission des affaires sociales pour mettre en œuvre des mesures concrètes qui améliorent votre quotidien.

J'ai soutenu des textes importants pour **mieux accompagner les parents d'enfants gravement malades ou en situation de handicap**, pour **renforcer la lutte contre le cancer du sein** avec une meilleure prise en charge par l'assurance maladie, pour **garantir un accès élargi aux innovations thérapeutiques**, et pour **mieux reconnaître la profession des infirmiers et infirmières**.

J'ai également défendu une approche pragmatique pour **lutter contre les déserts médicaux**, en travaillant main dans la main avec les professionnels de santé, plutôt que de céder à des mesures coercitives inefficaces.

Face aux discours simplistes, je défends une ligne claire : **réformer sans brutalité, améliorer sans détruire**.



TABLES RONDES ET DÉBATS À METZ SUR LA FIN DE VIE

Depuis le mois d'avril, nous travaillons sur les textes législatifs portant sur les soins palliatifs et la fin de vie. Ces sujets complexes, qui concernent chacun de nous, soulèvent de nombreuses questions et beaucoup d'inquiétude. Il est essentiel d'entendre la voix des professionnels de santé ainsi que celle des usagers. À Metz, j'ai organisé une réunion publique afin de débattre, ensemble, de ces propositions de loi.



LES AFFAIRES EUROPÉENNES

Dans cette commission, nous travaillons sur les **questions européennes et leur impact sur la législation nationale**. Elle joue un rôle clé dans l'analyse des décisions communautaires et le contrôle de l'action du Gouvernement.

Son rôle : favoriser une meilleure compréhension, adaptation et intégration des politiques européennes, dans l'intérêt des citoyens.

Nous avons notamment défendu la **libération inconditionnelle de Boualem Sansal** et le **soutien de l'Union européenne à l'Ukraine**, qui vit sa troisième année de guerre depuis son agression par la Russie.

ALLOCATION SOCIALE UNIQUE

J'ai été nommée co-rapporteuse de la mission d'information sur la création d'une allocation sociale unique. Les enjeux sont multiples : simplifier par la fusion de plusieurs allocations existantes, valoriser le travail et le retour à l'activité, et améliorer le taux de recours pour ceux qui y ont droit.

Vous pouvez compter sur moi pour que cette mission permette de faire des propositions concrètes en faveur d'une réforme ambitieuse de notre système social.



La lutte contre le narcotrafic entre dans une nouvelle ère avec l'adoption de cette proposition de loi.

INTRODUCTION DU CONSENTEMENT DANS LA DÉFINITION DU VIOL

Depuis des années, d'abord comme députée européenne et aujourd'hui à l'Assemblée nationale, je me bats pour que la notion de consentement soit introduite dans la définition du viol. C'est pourquoi j'ai déposé, avec plusieurs collègues, une proposition de loi visant à inscrire explicitement cette notion dans les définitions de l'agression sexuelle et du viol.



LES GENS DU VOYAGE



RÉUNION AVEC LE MINISTRE FRANÇOIS-NOËL BUFFET

Lancement du groupe de travail portant sur les gens du voyage avec le ministre François-Noël Buffet. Nous devons agir vite pour lutter efficacement contre les installations illicites.



Depuis le début de mon mandat, vous avez été nombreux à m'alerter sur les occupations illicites des gens du voyage.

J'ai interpellé le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau lors des Questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale. Il m'a assuré qu'un plan d'action ambitieux serait prochainement déployé pour mieux lutter contre ces situations devenues inacceptables. Son message a été clair : « **Personne n'est au-dessus de la loi.** »

Un groupe de travail a été lancé, sous l'égide du ministre François-Noël Buffet, pour proposer des solutions législatives et réglementaires concrètes.

Faire respecter la loi, protéger les biens publics et privés, garantir la tranquillité des habitants : ce sont des exigences légitimes que l'État ne peut plus ignorer.

Je ne lâcherai rien. Je vous tiendrai informés régulièrement des avancées de ce dossier via mes réseaux sociaux.

Comme toujours, je reste à votre écoute et pleinement mobilisée pour défendre nos territoires.

ACCUEIL DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR À METZ AUX CÔTÉS DE FRANÇOIS GROSDIDIER

Nous avons échangé avec **Bruno Retailleau** sur les sujets de sécurité et sur la législation concernant les gens du voyage. Nous avons également visité le Centre de Supervision Urbain pour présenter le nouvel équipement de vidéosurveillance de l'Eurométropole de Metz.



RÉUNION AVEC LES MAIRES DE NOTRE CIRCONSCRIPTION

À Sainte-Barbe, aux côtés du Président de l'association des maires ruraux et sénateur de la Moselle, Jean-Marie Mizzon, nous avons abordé la thématique des gens du voyage et la nécessité d'agir. Nous ne pouvons plus accepter les dérives actuelles.



QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Les occupations illégales de terrains publics et privés par les gens du voyage se multiplient en Moselle et partout en France. Il est urgent d'agir pour faire respecter la loi et soutenir nos territoires, j'ai donc interpellé le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, à ce sujet lors d'une question au Gouvernement.



LA SANTÉ MENTALE DES MINEURS

J'ai été nommée co-rapporteuse de la mission d'information consacrée à la santé mentale des mineurs.

Pendant six mois, nous avons auditionné les différents acteurs incontournables : professionnels de santé, parents, enfants, représentants de l'Éducation nationale, associations, etc.

Alors que les signaux d'alerte se multiplient, nous insistons sur la nécessité de mettre rapidement des mesures en place, lesquelles seront rendues publiques très prochainement.



AUDITION DES ACTEURS DE LA SANTÉ MENTALE DES MINEURS À METZ



Échanges avec Géraldine Grillon, présidente de la Chambre des mineurs de la cour d'appel de Metz



Association Mosellane d'Action Éducative et Sociale En Milieu Ouvert



La Maison des bébés



La Maison des adolescents

AUDITION DES ACTEURS DE LA SANTÉ MENTALE DES MINEURS À PARIS

Visite du Centre Françoise Gremy à Paris, un hôpital de jour pédopsychiatrique accueillant des jeunes présentant des troubles du spectre autistique.



Visite de la Maison de Solenn, à Paris. Cette maison des adolescents, adossée à un établissement hospitalier, est un modèle à plusieurs égards : parcours des soins, pluridisciplinarité, prise en charge globale et un accueil sans rendez-vous, anonyme et gratuit.



INTERVENTION AUX RENCONTRES DE LA SANTÉ DES ENFANTS

Longtemps incomprise et sous-estimée, la santé mentale émerge enfin dans le débat public. À l'occasion des rencontres de la santé de l'enfant, je suis intervenue pour alerter sur la dégradation de la santé mentale des mineurs.



COMMISSION D'ENQUÊTE : LES EFFETS DE TIKTOK SUR LES MINEURS

Dans le cadre de la commission d'enquête sur les effets de TikTok sur les mineurs, nous étudions l'impact de cette plateforme sur la santé mentale. Nous nous intéressons particulièrement aux effets psychologiques, notamment en ce qui concerne les pensées et comportements suicidaires, ainsi qu'aux conséquences sur les relations sociales, qu'elles soient intrafamiliales ou extrafamiliales.

Nous analysons également les risques liés à l'exposition des mineurs à des contenus dangereux, ainsi que les mécanismes d'addiction numérique encouragés par l'algorithme de TikTok.

DÉLÉGATION AUX DROITS DES ENFANTS

Depuis le début de mon mandat, je siége au sein de la Délégation aux droits des enfants de l'Assemblée nationale. C'est un engagement qui me tient particulièrement à cœur : celui de veiller à ce que les politiques publiques prennent réellement en compte les besoins des plus jeunes.



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MANQUEMENTS DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Près de 397 000 enfants sont aujourd'hui placés et suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), avec une augmentation continue depuis 1998 et une hausse notable du nombre de mineurs non accompagnés et de très jeunes enfants placés. Malgré l'intensification des dispositifs, de nombreux jeunes expriment un sentiment d'abandon et de marginalisation à leur sortie du système.

Les constats :

- Une mauvaise coordination entre les acteurs (État, départements, associations) ;
- Depuis 1982, la décentralisation a transféré la gestion de l'ASE aux départements, le manque de moyens créant des disparités et des difficultés de pilotage ;
- La nécessité d'une meilleure circulation de l'information entre départements, services de l'État et structures locales.

Nos propositions pour une meilleure gouvernance : le renforcement des moyens et de la coordination à tous les niveaux (État-département et intra-départementale), la nomination de référents Aide Sociale à l'Enfance dans chaque préfecture, la généralisation des comités départementaux de protection de l'enfance, l'importance d'une planification à long terme.

INTERVIEW DANS LIBÉRATION SUR LA SANTÉ MENTALE DES MINEURS :



«Faire attendre des enfants en souffrance a des conséquences dramatiques»

RENCONTRE AVEC YANNICK NEUDER

LE MINISTRE DE LA SANTÉ AU CHR DE METZ-THONVILLE



Nathalie Colin-Oesterlé, corapportrice d'une mission parlementaire sur la pédopsychiatrie, insiste sur la nécessité de mettre rapidement des mesures en place, au moment où les signaux d'alarme se multiplient.

Les alertes sur la santé mentale des enfants s'accumulent depuis plusieurs années, et pourtant, une politique publique ambitieuse se fait toujours attendre. Les chiffres traduisent une situation urgente, entre une hausse de l'anxiété, de la dépression, des idées suicidaires ; une augmentation de la prise de médicaments psychotropes ; des capacités de prise en charge toujours insuffisantes, voire qui s'éffritent encore. En 2023, le Haut Conseil de la famille et de l'enfance décrivait un «effet cisaille» entre une demande d'aide croissante et un déficit chronique de l'offre de soins. Constat réitéré mi-janvier. Les initiatives de professionnels et d'associations aident certes localement à accompagner des jeunes en souffrance, mais elles sont inégales sur le territoire. Nathalie Colin-Oesterlé, députée (Horizons) de Moselle, est corapportrice de la mission d'information sur la santé mentale des

mineurs, lancée en janvier. Interrogée avant l'attaque au couteau qui a eu lieu jeudi dans un lycée de Nantes – le principal suspect serait un élève qui présenterait un «profil dépressif» selon les premiers éléments de l'enquête rendus publics –, elle revient sur les premières pistes qui se dégagent de la mission parlementaire toujours en cours. **Qu'est-ce qui a été fait récemment pour répondre à ces enjeux ?**

Il y a eu l'extension de Mon soutien psy (douze séances annuelles gratuites, accessibles dès 3 ans, ndlr), qui est un dispositif intéressant. Mais dans le même temps, l'offre de soins est catastrophique : les services sont saturés, il faut attendre six à dix-huit mois pour voir un pédopsychiatre, douze à dix-huit mois pour une première consultation en centre médico-psychologique. Pourtant, faire attendre des enfants en souffrance a des conséquences dramatiques. La santé mentale va d'ailleurs au-delà de la psychiatrie. On sait que la crise sanitaire a aggravé la situation. Dans nos auditions, la pression scolaire est aussi beaucoup revenue : la phobie augmente, Parcoursup engendre un stress monumental... Dans le même temps, il y a un manque de

médecins scolaires – en Moselle, où je suis élue, il y en a sept pour tout le département.

Quelles mesures devraient être mises en place prioritairement ?

Les auditions ne sont pas finies, nous n'avons pas encore établi nos préconisations. Ce qui est certain, c'est qu'il faut travailler sur l'attractivité de la pédopsychiatrie et la désigmatiser. Seulement 400 pédopsychiatres sont reconnus par l'ordre des médecins – 2000 psychiatres, qui n'ont pas de diplôme spécifique en pédopsychiatrie, exercent aussi en tant que tel. La moyenne d'âge est de 60 ans.

Le sujet d'une revalorisation des consultations a aussi été remonté – la première, de diagnostic, dure une heure et demie, le tarif Sécurité sociale est de 50 euros. Comme on n'a pas assez de médecins, il faut de toute manière plus et mieux former les généralistes, ainsi que



INTERVIEW

tous les acteurs intervenant quotidiennement auprès des mineurs. Y compris, donc, à l'éducation nationale : la prévention doit être pensée dès l'école primaire. Nous devons aussi porter une attention particulière aux jeunes de l'Aide sociale à l'enfance, particulièrement vulnérables. **Beaucoup d'initiatives se mettent en place localement,**

ne faudrait-il pas les étendre nationalement ?

Bien sûr. Beaucoup d'équipes mobiles se mettent en place : il faut les promouvoir, les parents préfèrent qu'on vienne à domicile plutôt que d'envoyer leur enfant dans un centre. On peut aussi imaginer plus de collaboration avec les élus locaux, qui savent où sont les populations les plus vulnérables. Je suis également très attachée au développement des maisons des 1000 jours, qui accompagnent les familles jusqu'aux 3 ans de leur enfant. Elles sont extrêmement importantes pour y déceler des dysfonctionnements : 30 % des enfants avec un problème de santé mentale sont victimes de violences intrafamiliales.

Les maisons des adolescents sont aussi intéressantes, mais leur fonctionnement est hétérogène – les plus efficaces sont attachées à un hôpital, c'est un modèle qu'il faut encourager. Beaucoup d'initiatives et structures se sont développées, il peut même être difficile de savoir vers qui se tourner selon sa situation. C'est là que devrait intervenir la prévention à l'école, voire les équipes mobiles, pour mieux orienter et graduer les soins. L'enjeu est primordial : quand vous ne prenez pas en charge un mineur à temps, ses problèmes vont persister voire s'accroître à l'âge adulte et être encore plus difficiles à gérer.

Recueilli par APOLLINE LE ROMANSER

AUPRÈS DE VOUS À METZ



➤ Metz - Bellecroix

Inauguration de la Mairie de Quartier de Metz à Bellecroix. Cette dernière avait été incendiée lors des violences urbaines de 2023.



➤ Metz - Queuleu

Cérémonie au Fort de Queuleu. En l'honneur de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation et également pour célébrer le 80ème anniversaire du retour des déportés et de la libération des camps.



➤ Metz - Magny

80ème anniversaire de la libération de Metz-Magny. L'occasion de rendre hommage aux valeureux combattants ayant donné leur vie pour mettre un terme à l'occupation allemande.



➤ Metz - Devant-les-Ponts - La Patrotte

Inauguration de la forêt des Ponts, rue René Paquet à Metz. Une initiative écologique pour reboiser la ville et offrir des espaces verts aux habitants en passant du béton à la forêt urbaine.



➤ Metz - Sablon

Inauguration du Club House de la Pétanque Sablonnaise à Metz. Un projet fédérateur qui renforce le lien social dans nos quartiers.



➤ Metz - Queuleu

Rencontre avec les lycéens du Campus de La Salle à Metz. Des échanges enrichissants avec une jeunesse engagée et curieuse à l'occasion du lancement du Parlement de La Salle.



➤ Metz

Réunion avec l'Union des Entreprises de Moselle. Comme chaque premier vendredi du mois, une réunion avec l'UE57 pour échanger sur la situation économique de notre territoire.



➤ Metz

Vœux de la CPME 57. Un cap résolument tourné vers l'avenir, avec la volonté affirmée de soutenir les entreprises mosellanes face aux défis économiques.



Soutien au personnel du centre pénitentiaire de Metz



Rencontre en permanence avec le Collectif AvenirPolyHandi57



Auprès de jeunes agriculteurs de Moselle pour leur assemblée générale



Visite de l'usine Stellantis de Metz-Trémery



Assemblée générale du Souvenir français de Metz-Magny



Braderie de Metz - Outre-Seille

AUPRÈS DE VOUS DANS NOS COMMUNES

Pendant la campagne électorale, je me suis engagée à venir à votre rencontre, dans chaque commune de notre circonscription. Cet engagement a été tenu, **avec plus de 49 permanences en quelques mois**, au plus près de vous.

Ces rencontres sont essentielles. Elles me permettent de rester connectée à vos réalités, à vos attentes, et à vos inquiétudes. C'est ce lien direct qui guide mon travail à l'Assemblée nationale. Je poursuivrai ces rencontres, car c'est ainsi que je conçois mon mandat : **être votre porte-parole à Paris**.



VIGY



RÉMILLY



VANTOUX



SAINTE-BARBE



LUPPY



CHARLY-ORADOUR



FLÉVY



OGY-MONTOY
FLANVILLE



COURCELLES-CHAUSSY



MEY



VANY



SANRY-SUR-NIED



VILLIERS-STONCOURT



SERVIGNY-
LÈS-SAINTE-BARBE



FAILY-VRÉMY



SAINT-JULIEN-
LÈS-METZ



NOISSEVILLE



ARS-LAQUENEXY

LE MOT DE MON SUPPLÉANT

Serge WOLLJUNG

Maire de Silly-sur-Nied et Vice-président de la Communauté
de Communes Haut Chemin - Pays de Pange



“ C'est avec enthousiasme et conviction que j'accompagne notre députée, Nathalie Colin-Oesterlé, dans son engagement et son action à l'Assemblée nationale. À ses côtés, je suis fier d'aller à la rencontre des maires et élus de la circonscription pour les écouter et échanger avec eux sur nos préoccupations de terrain. Nous les aidons dans leurs démarches administratives et projets municipaux. Leur engagement pour nos communes mérite notre plein soutien. Ensemble, nous continuerons à défendre et dynamiser notre territoire.

”

► POUR SUIVRE MON ACTUALITÉ :

 Nathalie Colin-Oesterlé

 Nathalie Colin-Oesterlé

 @enco.metz

 @encolin_oesterle

► POUR ME CONTACTER :

 nathalie.colin-oesterle@assemblee-nationale.fr  03 87 22 78 38

Ou alors déposez une question dans l'une des boîtes dédiées
à cet effet dans les mairies de la circonscription.

